

# EXTRACTION DE SABLE

En baie de Lannion

Le sablier « Côtes de Bretagne », appartenant à la CAN (Compagnie armoricaine de navigation) a procédé à la première extraction de sable en baie de Lannion en novembre 2016. Cette extraction de nuit et sans en informer les autorités, avait été unanimement condamnée (associations, élus et administration). Ségolène Royal, alors ministre de l'Environnement, était intervenue pour demander la suspension des extractions. Aucune nouvelle extraction n'a, depuis cette date, été effectuée. Cependant, le décret signé par Emmanuel Macron, alors ministre de l'Économie, accordant la concession à la CAN est toujours en vigueur. Les extractions pourraient donc encore reprendre si le préfet du Finistère en décidait ainsi.

Les différentes interventions auprès des nouveaux ministres (Nicolas Hulot, Bruno Le Maire) n'ont suscité aucune réaction à ce jour. Nicolas Hulot serait contre ce projet mais le dossier dépend de Bruno Le Maire ! Éric Bothorel, nouveau député, s'est engagé dans la continuité

de l'engagement constant de Corinne Erhel, récemment décédée, c'est-à-dire l'**arrêt définitif des extractions**.

Début août, des rumeurs sur une **évolution possible du dossier** à Bercy ont immédiatement généré une manifestation locale, le 13 août, pendant la fête de la mer. Environ 2000 personnes se sont réunies pour former un **SOS sur le parking du port afin de montrer leur détermination à obtenir l'interdiction d'extraction à l'endroit actuellement prévu**.

Une **réunion** s'est tenue à Bercy le 30 août 2017. Affaire à suivre...

Tous les arguments ont été échangés depuis maintenant 8 ans ! Quel peut être l'objectif de cette nouvelle rencontre ?

Une seule réponse pour nous : **NON AUX EXTRACTIONS À CET ENDROIT !**

Jean-François Omnès  
Peuple des Dunes

